

RÉNOVATION ET EXTENSION D'UNE STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES URBAINES

CLIENT	ENTREPRISE MUNICIPALISÉE
LIEU	CORDENONS (PN) - ITALIE
APPLICATION	RÉNOVATION ET EXTENSION D'UNE STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES URBAINES
PRODUIT	CAILLEBOTIS À MAILLE OUVERTE, CAILLEBOTIS COUVERTS, GARDE-CORPS, ESCALIERS, ÉCHELLES VERTICALES, STRUCTURES DE SUPPORT EN PROFILÉS EN PRV, DÉGRILLEUR IMMERGÉ POUR PROTECTION DES POMPES
SERVICE	RELEVÉ DES MESURES, CONCEPTION DÉTAILLÉE DES STRUCTURES AVEC ÉMISSION DE NOTE DE CALCUL



BUTS

Développer toutes les structures auxiliaires dans le cadre de l'extension et de la rénovation de la station d'épuration actuelle après enlèvement des structures en acier galvanisé, amenuisées et préexistantes.

SOLUTIONS

Pour l'intervention de rénovation de cette station d'épuration sous-dimensionnée et employant des technologies obsolètes, le client a souhaité concevoir les nouvelles structures auxiliaires en fibre de verre, même comme explicitement exigé dans le cahier des charges, en vue d'apporter une amélioration qui permettrait de réduire les frais d'entretien de cette dernière au cours de l'année d'exploitation. Par conséquent, une partie des structures d'origine en acier galvanisé, désormais amenuisées, ont été remplacées par des caillebotis, des garde-corps, des escaliers ainsi que des échelles verticales réalisés avec des caillebotis et des profilés en PRV (plastiques renforcés avec des fibres de verre).

Une solution de confinement des odeurs a également été mise au point pour la nouvelle station d'épuration en recouvrant un bassin avec des caillebotis couverts. Enfin on a conçu sur mesure un dégrilleur avec des profilés angulaires adéquats et une structure de support. Ce dégrilleur sera constamment immergé dans les eaux usées et évitera que les éléments solides trop volumineux ne puissent atteindre les pompes. Le bureau technique M.M. a accompagné le client durant toutes les phases de réalisation du projet : depuis la conception, avec une attention particulière aux différentes charges auxquelles la structure pourrait être soumise, à l'émission de la note de calcul, jusqu'aux inspections sur chantier pour procéder au relevé des mesures.